

Extrait du Procès-verbal

Copie de résolution

23 février 2026

Municipalité de Sainte-Hénédine

À cette séance ordinaire, tenue à la salle du conseil le 23 février 2026 étaient présents les membres du conseil suivants : Rebecca Bonneville, Manuel Deblois, Patrick Donnelly-Genest, Marianne Jacques-Ouzilleau, Véronique Therrien et Francis Tardif sous la présidence de Marc-Antoine Cyr, maire.

65-26

Attestation dépôt liste membres du conseil ayant suivi la formation Éthique et déontologie le 18 janvier 2026

Considérant les exigences légales en vigueur;

Considérant la formation suivie le 18 janvier 2026, en présentiel, donnée par Christopher William Dufour-Gagné de Morency avocats.

Il est proposé par Marianne Jacques-Ouzilleau, appuyée par Manuel Deblois et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal atteste du dépôt de la liste préparée par le directeur général, greffier-trésorier, des membres du conseil ayant suivi la formation Éthique et déontologie le 18 janvier 2026, tel que prévu à la loi. Le tout sera inscrit sur le site Web de la municipalité.

Copie Certifiée Conforme / sous réserve des approbations

Yvon Marcoux, directeur général, greffier-trésorier